

Les banquiers Perier et la place bancaire parisienne au XIX^e siècle

Hubert Bonin, professeur émérite & chercheur en histoire économique, Sciences Po Bordeaux et UMR CNRS 5113 GRETHA-Université de Bordeaux

L'histoire de la place bancaire parisienne, des maisons de Haute Banque et de la banque Perier elle-même est déjà bien connue. Aussi ne s'agit-il dans ce texte que de rappeler les faits, de les inscrire dans le cadre général de l'évolution économique et de déterminer en quoi les Perier ont pu incarner des moments et des mutations de l'action des banquiers du XIX^e siècle, voire participer à la « brèche » ouverte dans les structures économiques héritées des Temps modernes en une période de transition sur plusieurs décennies. Cette synthèse ne mobilise que des sources secondaires, tant l'œuvre des historiens a été riche sur ces thèmes¹ ; et les Perier eux-mêmes ont bénéficié des riches études de Jacques Wolff et de Madeleine Bourset², quelles que peu décousues et narratives qu'elles apparaissent, alors que « Bauer, Marchal & Cie, successeurs de Perier frères, ont vendu leurs archives à un marchand de papier »³. À travers ce cas d'étude, on sera au cœur de cette histoire des « élites » françaises⁴ des années 1790 aux années 1870, car l'histoire des Perier pendant la période ultérieure ne peut pas vraiment être reconstituée.

1. Une dynastie bancaire sur plusieurs générations

Sans originalité, la maison Perier aura été une longue aventure familiale, grâce au renouvellement générationnel au sein d'une longue dynastie. C'est en effet seulement la génération de Ferdinand Perier (1847-1921), fils d'Édouard (1811-1876) et successeur de Georges à la tête de la banque, qui interrompt un mouvement séculaire. Bien que disposant de trois fils (Edmond III, 1879-1952 ; Joseph, 1881-1914 ; René, 1885-1942) et ayant été gérant et directeur de la banque, il décide en 1910 de céder ses droits d'actionnaire à son gendre Charles Marchal, qui a épousé Marie-Thérèse (1887-1962). La banque Bauer-Marchal devient l'une des actrices de la place parisienne jusqu'à sa chute au début des années 1930.

A. La première génération avec Claude et Augustin Perier

À l'autre extrémité de la chaîne chronologique, l'on sait que Claude Perier (1742-1801) a créé la toute première banque Perier (Perier, Berlioz, Rey & C^o), en pionnier –

¹ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, PUF, « Mémoires & documents publiés par l'École des chartes, tome XIV », 1959. Nicolas Stoskopf, *Les patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard, 2002. Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1964. Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens, du Directoire à l'Empire*, Paris-La Haye, EHESS-Mouton, 1978.

² Jacques Wolff, *Les Perier. La fortune et les pouvoirs*, Paris, Économica, 1993. Madeleine Bourset, *Casimir Perier : un prince financier au temps du romantisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

³ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 10.

⁴ Cf. Guy Chaussinand-Nogaret (dir.), *Histoire des élites en France, du XVI^e au XX^e siècles*, Paris, Tallandier, 1991. Voir aussi les travaux de Cyril Grange sur la grande bourgeoisie israélite au XIX^e siècle. Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, Albin Michel, 1996 (première édition : EPHE, 1963). Jürgen Kocka (dir.), *Les bourgeois européennes au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1997. Louis Bergeron, *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Paris, Gallimard, 1978. Laurent Coste, *Les bourgeoisies en France du XVI^e au milieu du XIX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2013.

et, pour ce texte, en fer de lance de la première génération. Il a été marchand en gros, surtout en produits textiles, et l'un des acteurs de la percée de la révolution industrielle en Isère, avec une PME produisant des toiles peintes (à partir de 1777)⁵. « Claude Perier est un manieur d'argent. Il faut disposer de capitaux et être tout autant banquier que commerçant et industriel »⁶ : comme beaucoup de maisons de banque du tournant du siècle, la polyvalence domine. Quant à son frère Augustin I Perier (avant son décès en 1793), il s'affirme en négociant, dont, un temps, au sein de la dernière Compagnie des Indes⁷ en 1785-1792/93, aux côtés de son beau-frère Clément Carié. C'est un bon tremplin pour la deuxième génération Perier puisque Augustin aurait été l'homme le plus riche de Grenoble à la veille de la Révolution, en tout cas le plus taxé pour l'impôt de capitation.

B. Les Perier de la deuxième génération

L'établissement grenoblois a été liquidé en 1793, à cause des remous de la Révolution, avant qu'une seconde petite banque Perier fonctionne à Grenoble⁸, tandis qu'une troisième entité bancaire est montée après Thermidor à Paris. La deuxième génération prend en effet le relais : riche de dix enfants dont sept garçons, Claude Perier a alimenté un riche vivier. La deuxième génération fournit plusieurs Perier impliqués dans les affaires, même s'ils entretiennent en parallèle des activités politiques, institutionnelles (tribunal de commerce, chambre de commerce, etc.). Casimir Perier (1777-1832) est le plus connu, à cause de ses hautes fonctions politiques⁹ ; il s'est installé à Paris dès 1794. Mais d'autres fils de Claude ont été actifs dans le monde des affaires : Augustin II Perier (1773-1833), industriel, négociant, polytechnicien (1794) ; Alexandre Perier (1774-1846), manufacturier ; Scipion Perier (1776-1821), banquier et industriel français ; Camille-Joseph Perier (1781-1844), polytechnicien, avec, comme première épouse, une Le Couteulx de Canteleu ; Joseph (ou Jean-Joseph) Perier (1786-1868), banquier – tandis qu'Alphonse Perier (1782-1866) semble se cantonner dans la vie économique iséroise et des mandats politiques.

Cette génération bénéficie au départ du levier constitué par l'héritage transmis par Claude Perier. Le partage officiel tarde car il faut attendre la majorité de Joseph (né en 1786) ; une première estimation a lieu en juin 1808 : l'actif est évalué à 2,914 millions de francs, à compléter par la part dans Anzin. Après des bisbilles, sa valeur atteint finalement, en mai 1812 (avant enregistrement en mars 1814), le montant de 5,8 millions de francs¹⁰, chaque héritier obtenant 580 000 francs.

C. Une troisième génération solide mais peu connue

Une troisième génération (pour l'époque prise en considération) assume les rênes du

⁵ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 35.

⁶ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 35.

⁷ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 53.

⁸ Pierre Barral, *Les Perier dans l'Isère au XIX^e siècle d'après leur correspondance familiale*, Paris, PUF, 1964. Sylvain Turc, *Les élites grenobloises des Lumières à la Monarchie de Juillet*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009. Eugène Choulet, *La famille Perier. Étude généalogique, biographique et historique, d'après des documents des archives de Grenoble, de Vizille et de l'Isère*, Grenoble, 1894, réédition Hachette Livre et BNF.

⁹ À propos de ce rayonnement quelque peu « légendaire », voir : Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*

¹⁰ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 81.

pouvoir bancaire et familial¹¹, en une constellation familiale à la fois dense et décentrée, par le biais des alliances matrimoniales des filles et fils¹². Le 12 juillet 1832, après la mort de Casimir, sa veuve et ses fils – Auguste III (1811-1876), le futur père de Jean Casimir-Perier (1847-1907), bref président de la III^e République ; Paul (1812-1897) – héritent de ses biens. Il faut attendre 1838 et 1842 pour des partages soient effectués. « Il ne reste au milieu du siècle que cinq descendants hommes qui peuvent prétendre porter le nom de Perier avec tous les devoirs, les charges et les responsabilités qui lui sont attachés. »¹³ Pour autant, « en comptant les descendants féminins et les fruits des unions matrimoniales, plutôt que de famille Perier, mieux vaut parler d'une nébuleuse ou d'une galaxie Perier aux membres infiniment plus nombreux que le passé, plus ou moins rapprochés de ce centre, mais ayant le sentiment d'appartenir à un certain ensemble et d'en être solidaire »¹⁴, peut-être aussi en orientant vers la banque une partie de leurs disponibilités en comptes de dépôts.

L'essentiel est que le véritable héritier professionnel, à la banque, soit désormais Joseph, jusqu'à son décès en 1868. Malheureusement, il reste l'un des grands inconnus de l'histoire bancaire ; seul Nicolas Stoskopf, grand spécialiste de l'histoire des banques du milieu du siècle, lui a consacré une étude fouillée¹⁵, sur la base d'archives disparates et fragmentaire, ce qui permet d'apprécier à sa juste valeur son dynamisme entrepreneurial.

Il indique en particulier que, à son décès en 1868, sa fortune a grimpé à 11,7 millions de francs, alors que celle de son père n'atteignait que 5,8 millions, dont une part de 580 000 francs affectée au fils Joseph. Mais celui-ci a légué auparavant 1,3 million (sous forme de dots à ses enfants)¹⁶. La fortune totale tourne autour de treize millions, ce qui révèle la position sociale acquise par la famille au cœur de la grande bourgeoisie parisienne, complétée par les « attributs sociaux » que constitue le patrimoine immobilier (château d'Épinay-sur-Seine, hôtel particulier rue du Cirque, à Paris).

Répartition de la fortune de Joseph Perier en 1868 (millions de francs)

Total	11,7
Intérêts dans la banque Perier	7,423
Dont :	
Part sociale	4,3
Dépôts en compte courant	2
Créances et valeurs résultant de la liquidation de la précédente maison de banque	1,1
Hôtel particulier, 8 rue du Cirque, à Paris	0,835
Portefeuille de valeurs mobilières	3,1
Dont :	
Titres de la Rente française	27 %
Deux derniers des charbonnages d'Anzin	16,5 %
Actions de la Banque de France	10,5 %

Source : Nicolas Stoskopf, « Joseph Perier », *op. cit.*, p. 292

¹¹ En hommage à Casimir-Pierre Perier, ses descendants adoptèrent le patronyme Casimir-Perier.

¹² Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, *op. cit.*, p. 272.

¹³ Jacques Wolff, *Les Perier*, *op. cit.*, p. 262.

¹⁴ Jacques Wolff, *Les Perier*, *op. cit.*, p. 262.

¹⁵ Nicolas Stoskopf, « Joseph Perier », in *Les patrons du Second Empire. Banquiers et financiers parisiens*, Paris, Picard, 2002, p. 289-293.

¹⁶ Nicolas Stoskopf, « Joseph Perier », *op. cit.*, p. 292.

D. Une ultime cinquième génération jusqu'en 1910

La quatrième génération reste inconnue, faut de sources. Après la mort de Joseph, son fils Edmond (1811-1876) et son gendre Charles Guillaume Le Lasseur (1840-1884) tiennent ses rênes.

Georges (1845-1887) et Ferdinand (1847-1921), petit-fils de Joseph et fils d'Edmond, constituent une cinquième génération de l'époque contemporaine qui s'est impliquée dans la banque. Mais un vide sidéral règne dans les ouvrages consacrés aux Perier et dans les archives bancaires ou économiques, malgré quelques éléments disponibles dans celles de la Banque de France [voir plus loin].

L'on sait seulement que Ferdinand s'associe à Émile Mercet (1842-1908), dans la banque *Perier, Mercet* en 1861, fort de son capital d'expérience acquis chez Mallet puis au Crédit lyonnais. Mais Mercet quitte la maison en 1889 pour diriger le Comptoir national d'escompte de Paris, en établissant une sorte de pont entre « la vieille banque » et « la nouvelle banque », entre la première et la deuxième révolutions bancaires.

En 1897, lorsqu'il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur, Ferdinand occupe une position de notable au sein de la communauté des affaires : il est ainsi, depuis 1891, président du conseil d'administration de la Compagnie havraise de navigation à vapeur et, depuis 1894, de la compagnie d'assurances l'Union maritime, et administrateur de plusieurs autres sociétés, en France (Mines d'Anzin, etc.) et en Belgique (Vieille-Montagne)¹⁷. Il préside aussi depuis 1902 l'Union du commerce & de l'industrie pour la défense sociale, promotrice des idées d'un patronat plutôt conservateur (mais paternaliste)¹⁸ depuis sa création en 1897. L'apogée narrative de la maison Perier est atteinte que Ferdinand commémore le centenaire¹⁹ de l'une des banques créées par la famille, celle datant de 1807 sous l'appellation de *Perier frères*, et ce, en présence de Paul Beauregard, qui devient en 1907 lui aussi président de l'Union du commerce & de l'industrie pour la défense sociale.

2. La nature de la banque familiale

Les Perier incarnent par conséquent la structure capitaliste, le mode de gestion et la culture d'entreprise de ces maisons de Haute Banque qui sont enracinées dans une famille, pour celles qui ont la chance de ne pas s'identifier à un seul homme, comme Laffitte²⁰. Ce capitalisme familial²¹ n'est pas propre à la France, puisque les pays germaniques, suisses, hollando-belges ou britanniques ont tous été riches de telles entreprises dont l'appellation se confondait avec le nom de la dynastie, contrairement à la Société générale pour favoriser le commerce & l'industrie, la Société générale

¹⁷ Dossier de la Légion d'honneur de Ferdinand Perier, base *Léonore*.

¹⁸ Jean Garrigues, *La République des hommes d'affaires : 1870-1900*, Paris, Aubier, 1997, p. 351.

¹⁹ *Le Temps*, 13 mai 1907.

²⁰ Maurice Brun, *Le banquier Laffitte, 1767-1844*, Abbeville, F. Paillart, 1997. Hubert Bonin, « Jacques Laffitte, banquier d'affaires sans créer de modèle de banque d'affaires », in Jacques Marec (dir.), *Le banquier Jacques Laffitte, 1767-1844*, Maisons-Laffitte, Société des amis du Château de Maisons, 2008, p. 57-78.

²¹ Cf. Youssef Cassis, « La banque privée : une entreprise familiale comme les autres ? », in Jean-Paul Barrière, Régis Boulat, Alain Chatriot, Pierre Lamard & Jean-Michel Minovez (dir.), *Les trames de l'Histoire. Entreprises, territoires, consommations, institutions. Mélanges en l'honneur de Jean-Claude Daumas*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017, p. 47-53.

pour le Crédit industriel & commercial, le Comptoir national d'escompte de Paris ou le Crédit lyonnais qui symbolisent la deuxième révolution bancaire lancée dans les années 1850-1880. Au large capital collecté par la « société anonyme » s'oppose classiquement les fonds rassemblés par les commanditaires ou les sociétaires puisant dans leurs biens personnels.

L'emprise directe, verticale, sur le capital et la gestion permettent l'unicité de commandement. Mais le propre de l'entreprise familiale – désormais bien étudiée par les spécialistes du champ de l'histoire d'entreprise (*family business*)²² – est d'abord la capacité à puiser dans les réserves des actifs des familles impliquées afin de constituer des garanties en ressources durables, fort utiles en cas de forte récession et d'immobilisations de créances.

La banque Perier a en effet traversé des tempêtes conjoncturelles et politiques qui ont fortement troublé la confiance sur la place parisienne (et en province). Rappelons que seul un tiers des banques actives à Paris en 1805 l'est encore en 1814/15. Au-delà de l'identité solide procurée par l'enracinement dynastique, sa capacité de durabilité a été sérieusement cimentée par les contreparties procurées par la fortune des diverses branches Perier elles-mêmes. L'argent familial joue un rôle clé dans ces maisons de Haute Banque. Casimir a pu racheter les parts de son frère Scipion dans la banque en utilisant une partie de la grosse dot que lui a apportée son épouse Marie-Cécile-Laurence (Pauline) Loyer en 1805, grâce à un grand-père fortuné (50 000 francs de dot immédiate ; puis le solde de la fortune au décès de Toussaint Loyer)²³. Le retour de la banque de Claude Perier à la fin des années 1790 doit certainement beaucoup aux actifs fonciers (château de Vizille, etc.), commerciaux et industriels que la famille a su préserver en Isère, mais aussi acquérir (par le biais des biens nationaux) dans les mines d'Anzin, dans le Nord.

Les actifs immobiliers parisiens complétaient ces biens, avec l'hôtel particulier de Casimir rue Saint-Honoré et plusieurs achats résidentiels effectués en 1818-25 (dont deux « villas aux champs » à Neuilly, plusieurs immeubles de rapport dans le 1^{er} arrondissement ou le quartier des Champs-Élysées, et des propriétés en Champagne et en Bourgogne), puis encore en 1829-30 avec des immeubles dans le quartier Saint-Honoré. De son côté, son frère Augustin acquiert le château de Frémigny (à Bouray-sur-Juine, dans l'actuelle Essonne). Madeleine Boursset relève ainsi que, « pour recevoir l'argent frais de gros déposants, en période de crise notamment, Casimir se soumet à des contraintes sur hypothèques : en janvier 1831, tandis que la banque Laffitte fait faillite, le comte Jean de Narbonne effectue un dépôt de 300 000 francs

²² Mary Rose (dir.), *Family Business*, Cheltenham, Edward Elgar, 1995. Andrea Colli, *The History of Family Business*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. Carole Howorth, Mary Rose & Eleanor Hamilton, « Definitions, diversity and development: Key debates in family business research », in Mark Casson, Bernard Yeung, Anuradha Basu & Nigel Wadeson (dir.), *The Oxford Handbook of Entrepreneurship*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 225-247. André Colli & Mary Rose, « Family Business », in Geoffrey Jones & Jonathan Zeitlin (dir.), *The Oxford Handbook of Business History*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 194-218. Andrea Colli, « Business history and family business studies: from neglect to cooperation », *Journal of Family Business Management*, 2011, volume 1, n°1, p. 14-25. Andrea Colli, « Conceptualizing performances of family firms: The perspective of business history », *Family Business Review*, 2012, volume 25, n° 4, p. 1-15. Andrea Colli, Carole Howorth & Mary Rose, « Long-term perspectives on family business », *Business History*, n°spécial, 2013, volume 55, n° 6, p. 841-854.

²³ Madeleine Boursset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 50-51.

chez les Perier, assortis d'une garantie de plusieurs biens fonciers du banquier. »²⁴

Cela dit, à l'origine, la deuxième banque Perier manque de fonds propres ; Scipion et Camille doivent faire appel à des commanditaires extérieurs. Les deux frères s'associent à un ancien associé de leur père, Henry Flory. Dauphinois d'origine, c'est un homme d'expérience, de vingt ans leur aîné, Régent de la Banque de France par surcroît. »²⁵ Cela explique le nom porté par la maison : *Perier frères, Flory & Cie*. Mais il quitte la maison dès 1807. Un deuxième commanditaire intervient alors, Guillaume Sabatier, qui avait participé à l'aventure de la troisième Compagnie des Indes et avait été le partenaire de Claude Perier dans la relance de la Compagnie d'Anzin ; mais il meurt dès 1809 et ses héritiers reprennent leur part de capital²⁶. À partir de 1807, l'appellation de la banque devient *Perier frères* ; puis, le 31 décembre 1818, elle devient *Perier frères & Cie*, car y entrent comme associés (non commanditaires) Henri Gisquet et Antoine Brunet.

La période napoléonienne aura profité aux Perier : « En 1814, Casimir Perier a 38 ans. Il est riche. Il a décuplé sa fortune de départ en un peu plus de dix ans. Il est homme d'affaires, banquier. Il possède le don de la réussite. »²⁷ Dans les années 1820, l'assise financière, capitalistique, de la banque devient large, en sus des garanties constituées par les actifs financiers détenus par la banque ou la famille dans des entreprises industrielles ou tertiaires. Mais elle n'est pas encore dotée d'une envergure considérable : il faut du temps pour que les Perier rejoignent les élites de la place bancaire parisienne. Leur durabilité et leur activité finissent toutefois par en faire des acteurs renommés et fiables des marchés de l'argent. Comment mesurer leur poids par rapport aux grands noms du milieu du siècle ? Les auteurs déplorent le manque d'archives de la maison elle-même. Des éléments peuvent être puisés ici et là chez certains d'entre eux.

3. Les Perier, symbole de la vitalité de la Haute Banque

Une fois précisé l'arrière-plan familial puis soupesée la solidité financière, il faut analyser comment une banque Perier a pu s'affirmer au sein de l'économie de la Haute Banque et au cœur de la communauté de la place bancaire parisienne.

A. De la banque régionale à la banque parisienne

La première particularité des Perier est qu'ils ne sont pas restés des banquiers régionaux. Certes, leur toute première banque a fonctionné à Grenoble et Vizille, en support des activités commerciales et industrielles du « groupe » familial, tout à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à sa suspension au début des années 1790. Puis une deuxième banque a été créée au début du Consulat pour reprendre le fil des affaires de la précédente, et elle tourne correctement en tant que banque locale – jusqu'à sa liquidation en 1838, quand elle s'avère surchargée de mauvaises créances. Entre-temps, Auguste-Charles en a fait une banque locale dynamique : « Il fait le commerce des lettres de change, pratique des avances sur gages aux autres chefs d'industrie ; il favorise le développement d'entreprises se livrant à la fabrication des toiles. »²⁸ Il

²⁴ Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 62.

²⁵ Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 56.

²⁶ Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 56.

²⁷ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 95.

²⁸ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 88.

soutient notamment les Barral aux Forges d'Allevard ; il prête aux fournisseurs de l'État, à des sociétés textiles (jusqu'en Alsace même)²⁹. Il survit à la déconfiture de sa banque en commanditant la banque locale Jouvin, dont il préside le conseil de surveillance dans les années 1840.

C'est bien parce que Casimir Perier est « monté à Paris » et y concentre l'essentiel de ses activités professionnelles et politiques³⁰ qu'une « grande » banque Perier prend corps le 8 juin 1801, place Vendôme. Il eût été possible de développer une banque iséroise : les Guérin, à Lyon, ont ainsi développé une maison de Haute Banque provinciale, Veuve Guérin & Fils³¹, qui, pendant un siècle, a été l'un des leviers du rayonnement mondiale de la soierie et du négoce lyonnais – avant que des banques se montent à Grenoble sur le marché de l'escompte surtout (Banque de l'Isère, etc.). Mais le choix des Perier est différent : ils ont été, on le sait, portés par des ambitions à la fois bancaires, notabiliaires et politiques, comme les Seillière³², par exemple, passés de la Lorraine à la capitale, tandis que des familles s'étendaient de la Suisse à Paris³³ ou les Rothschild venaient de Francfort³⁴.

L'étendard de l'esprit d'entreprise est porté, au sein de la deuxième génération, par Casimir et Scipion, qui sont à l'origine de cette nouvelle banque *Perier Frères*, forte d'un capital de deux millions de francs³⁵ en 1805 : « Casimir est le banquier. Par sa formation et ses goûts, Scipion est plus attiré par le lancement d'entreprises industrielles. La finance est la spécialité de son jeune frère, qui en possède les talents : l'intelligence abstraite des chiffres et des subtilités de l'arithmétique financière, le goût du jeu sur les taux de change, l'audace et la prudence du spéculateur. Sa mémoire enregistre les données, chiffrées les plus complexes et les restitue au moment voulu avec une parfaite précision. Il gère la banque Perier jusqu'à sa nomination au ministère, le 13 mars 1831. »³⁶

Casimir peut s'appuyer sur son jeune frère Joseph, qui est devenu son associé à la banque en 1825, ce qui lui permet d'alléger ses tâches alors que son engagement politique devient de plus en plus accaparant. En 1832, logiquement, Joseph devient le patron de la maison – accompagné par le fils de Casimir, Auguste II –, le Siège étant situé 27 rue Neuve-de-Luxembourg, puis, en 1838-1842, 17 rue Laffitte (alors le domicile de Joseph), entre Joseph et Paul, avant le retrait de ce dernier en 1842.

Joseph reste seul pendant une dizaine d'années, avant que deux associés le rejoignent en février 1853 : son propre fils Edmond et son gendre Charles Le Lasseur, l'époux d'Octavie, « dont la dot de 250 000 francs est restée en majeure partie dans la

²⁹ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 171-172.

³⁰ Voir : « Le banquier Perier », Madeleine Boursset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 57-63.

³¹ Serge Chassagne, *Veuve Guérin & fils. Banque et soie. Une affaire de famille (Saint-Chamond-Lyon, 1716-1932)*, Lyon, BGA Permezol, 2012.

³² Raymond Dartevelle (dir.), *La banque Seillière-Demachy. Une dynastie familiale au centre du négoce, de la finance et des arts, 1798-1998*, Paris, Perrin-Fondation pour l'histoire de la Haute Banque, 1999.

³³ Isabelle Chancelier, *Messieurs Mirabaud et Cie. D'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, Paris, Éditions familiales, 2001.

³⁴ Herbert Lottman, *La dynastie Rothschild*, Paris, Seuil, 1995. Bertrand Gille, *Histoire de la maison Rothschild (1817-1870)*, Droz, Genève, 1965 & 1967.

³⁵ Bertrand Gille, *La banque et le crédit*, op. cit., p. 53.

³⁶ Madeleine Boursset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 55.

banque de son père »³⁷. « À ce moment, le capital s'élève à 1,4 million de francs, se répartissant à raison d'un million pour Joseph et 0,2 pour chacun des autres associés. C'est un montant relativement peu important, mais il existe d'autres ressources : en effet, les gérants se réservent le droit de placer des fonds en compte-courant dans l'affaire, rémunérés par un intérêt de 5 % ; en outre, le tiers des bénéfices leur revenant est porté automatiquement à un compte de réserve. »³⁸ Bertrand Gille note aussi (à propos des années 1840) : « Les capitaux propres des maisons de Haute Banque étaient restreints et relativement fixes. Mais ils ne jouaient qu'un rôle de garantie et ne servaient qu'incidemment aux opérations industrielles. Pour ces dernières, on utilisait les dépôts d'une clientèle riche et généralement stable. Les clients laissaient leurs dépôts en comptes courants, à intérêts variables selon l'abondance de l'argent, et les retraits brusques n'étaient pas à craindre, même aux moments de crise. »³⁹

En 1858, ce capital triple de 1,4 à quatre millions : Joseph apporte deux millions, Edmond Perier et Le Lasseur 300 000 francs chacun. Une nouvelle banque, Perier frères & Cie, est formée en 1865 ; Joseph et un nouvel associé, Frédéric Homberger, procurent chacun 500 000 francs. Quand meurt Joseph, en 1868, le capital atteint huit millions, dont 6,5 constituant sa propre part. La maison est prorogée jusqu'en 1878.

B. Une banque encore modeste

Dans un premier temps, « la banque Perier se contente de croître régulièrement et d'échapper aux crises liées au Blocus et à la guerre »⁴⁰. Elle garde une dimension modeste. Elle manque d'enracinement dans la place ; ses responsables sont encore tout jeunes et leur réseau relationnel manque de densité. On la discerne dans les linéaments de l'Administration : « Perier avait prospéré dans les fournitures d'État et les opérations périphériques de la Trésorerie depuis 1794. »⁴¹ On la voit s'associer du banquier Carié dans le recouvrement d'impôts arriérés en 1798, en une sorte de sous-fermier général⁴², avant de participer au montage de la Caisse d'amortissement⁴³ par Mollien au lendemain du coup d'État en novembre 1799, en soutien d'un receveur général, Giroud. Pourtant, Perier n'entretient ainsi guère de relations avec l'appareil financier d'État sous l'Empire, bien que certains membres de la famille œuvrent au sein de la Haute Administration.

C'est sous la Restauration qu'elle connaît un essor décisif dans le club distingué de la Haute Banque parisienne, divisée en trois groupes inégaux : les protestants venus de Genève, Zurich ou Neuchâtel sous l'Ancien Régime et naturalisés (les Mallet, les Delessert, les Hottinguer), les juifs d'origine lorraine ou allemande (les Fould, les D'Eichtal, élevés au baronnat en 1814 et convertis au catholicisme, James de

³⁷ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 285.

³⁸ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 285.

³⁹ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, p. 56.

⁴⁰ Madeleine Boursset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 58.

⁴¹ Michel Bruguière, *Gestionnaires et profiteurs de la Révolution*, Paris, Olivier Orban, 1986, p. 150.

⁴² *Ibidem*, p. 131.

⁴³ *Ibidem*, p. 147.

Rothschild et Worms de Romilly), les catholiques (les Seillière, les Perier et Laffitte, entre autres »⁴⁴.

Alain Plessis, Louis Bergeron et B. Gille ont mis en valeur le dynamisme et les activités de ces maisons⁴⁵, généralement à base familiale. Le retour à l'ordre économique passe par la reconstruction d'un système de crédit fluide, apte à soutenir le mouvement du commerce⁴⁶ et à animer les flux européens des changes, de la banque du négoce et des actifs des fortunés. La « foi dans le crédit » se reconstitue peu à peu après les crises de dépréciation, de surendettement ou de spéculation ; la confiance générale dans la durabilité, la fiabilité et la liquidité des maisons de banque sont désormais reconstituées. La perception du crédit revient peu à peu à des logiques positives⁴⁷, appuyées sur la mobilisation d'épargnes peu ou prou tapies pendant les années de guerre ou d'incertitudes institutionnelles.

Cependant, Camille Perier « ne devient pas pour autant le banquier du régime. C'est à Laffitte, Rothschild ou à André & Cottier que les ministres des Finances s'adressent pour négocier le placement des emprunts d'État »⁴⁸, peut-être entre en considération le fait qu'il soit un libéral farouche. C'est donc sans les Perier que se montent les opérations de consolidation des finances publiques. Laffitte, Delessert et Rothschild tiennent la barre en 1816-1818 quand on gère l'emprunt devant alimenter l'indemnité de la défaite, et Perier, qui monte un syndicat concurrent, est tenu à l'écart en mai 1818 quand s'organise l'association européenne entre Baring et Hope et des banquiers français⁴⁹, d'où un manque à gagner. Ensuite, la maison reste à l'écart des emprunts des années 1820 ; mais elle s'y implique néanmoins, en tant que « banque de marchés », en jouant sur les cours des titres par une succession d'achats et de reventes afin de tenir compte des aléas cycliques imposés par les aléas de la consolidation du régime, la guerre d'Espagne et la récession de 1825.

Malheureusement, la Monarchie de Juillet débute mal pour les Perier : en avril 1831, ils ne sont pas appelés à figurer dans le syndicat qui, après adjudication (Aguado⁵⁰, Baring, Rothschild, Davillier, Delahante, etc.), gère l'émission d'un grand emprunt public destiné à la stabilisation financière du nouveau régime, alors même que Casimir est le chef du gouvernement et a tenté de court-circuiter la place en imaginant une souscription nationale⁵¹, ce que déjoue une coalition de banques menées par Rothschild⁵². Plus tard, en 1841, pour un emprunt public de 150 millions,

⁴⁴ Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 58-59.

⁴⁵ Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens, du Directoire à l'Empire*, Paris-La Haye, EHESS-Mouton, 1978. Bertrand Gille, *La banque et le crédit op. cit.* Philip Hoffman, Jean-Laurent Rosenthal & Gilles Postel-Vinay, « Économie et Politique. Les marchés du crédit à Paris, 1750-1840 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 1994, 49^e année, n° 1, p. 65-98.

⁴⁶ Jean-Pierre Hirsch, *Les deux rêves du commerce. Entreprises et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, EHESS, 1991.

⁴⁷ Cf. Isabelle Rabault-Mazières, « De l'histoire économique à l'histoire culturelle : Pour une approche plurielle du crédit dans la France du XIX^e siècle », *Histoire, économie, société*, 2015, n° 1, numéro spécial, *Représentations sociales et imaginaire du crédit au XIX^e siècle*, p. 5-12. I. Rabault-Mazières, « Discours et imaginaire du crédit dans la France du premier XIX^e siècle », *Histoire, économie, société*, 2015, n° 1, numéro spécial, *Représentations sociales et imaginaire du crédit au XIX^e siècle*, p. 48-64.

⁴⁸ Madeleine Bourset, *Casimir Perier, op. cit.*, p. 58.

⁴⁹ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 154-156.

⁵⁰ Sur Aguado, voir : Jean-Philippe Luis, *L'ivresse de la fortune. A.-M. Aguado, un génie des affaires*, Paris, Payot & Rivages, 2009.

⁵¹ Jacques Wolff, *Les Perier, op. cit.*, p. 214-216.

⁵² Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France, op. cit.*, p. 169-171.

le syndicat animé par Rothschild n'inclut pas Perier, pas plus que celui formé en 1844 pour l'emprunt des grands travaux⁵³. Il faut attendre 1847 pour qu'elle figure au capital et au conseil de surveillance d'une Caisse générale du commerce & des chemins de fer montée par le second cercle des maisons de la place, et sans effet durable puisque la crise et la révolution surgissent peu après.

C. Une banque d'escompte

La maison traverse ces années avec réactivité, ce qui prouve les compétences de Casimir puis aussi de Camille-Joseph, son frère. L'ensemble des maisons de Haute Banque déploie peu ou prou le même portefeuille de métiers et d'activités. Perier pratique donc d'abord l'escompte (*discount banking*, en anglais) au profit des sociétés de négoce national ou européen, du commerce parisien, des patrons de l'industrie émergente. Ce sont là des opérations classiques, qui exigent seulement un gros travail de dépouillement de courriers, de traites (ou effets de commerce), de suivi de l'encours des dettes, du respect des délais de remboursement⁵⁴. C'est ce qu'on peut appeler de la banque transactionnelle, car appuyée sur des liasses de documents servant de support à ces opérations courantes. On peut penser qu'une part de cette activité englobe des lettres de change, donc des opérations de change (*foreign exchange*), ce qui suppose que Perier s'est constitué au fil du temps un réseau de correspondants sur chaque place bancaire européenne (*correspondant banking*), certains d'entre eux, tout comme Perier, ajoutant leur propre signature en garantie (« acceptation »).

Le risque est minime mais il faut veiller à ce que le freinage des remboursements imposé par chaque récession ne provoque pas (trop) de pertes. L'importance de ce métier d'escompteur est confirmée par le fait que Perier figure parmi les auteurs de la requête qui demande à la Banque de France « tendant à obtenir l'escompte d'effets à court terme, mais à deux signatures seulement, effets garantis par un dépôt de rentes »⁵⁵, aux côtés de Laffitte (alors gouverneur provisoire de la Banque de France), Hottinguer, Rothschild et d'autres maisons, ce qui est accepté en novembre 1818, afin de faciliter la vie de la place en des trimestres tendus au niveau politique. Dans les années 1830-1840, Perier « pratique l'avance de caisse justifiée par des liens de parenté ou d'intérêt ; elle ouvre des comptes courants aux grande affaires. À la fin de 1847, Anzin a ainsi chez elle un compte courant d'un montant de sept millions. La demande peut être telle que le recours à une autre banque [par des patrons disposant déjà de leurs banquiers] s'avère nécessaire et, par exemple, elle prête au Creusot un million en 1837 »⁵⁶, ce qui soulage son banquier habituel, Seillière⁵⁷, tant les fonds propres du métallurgiste sont insuffisants. Perier, avec Pillet-Will, avance 600 000 francs aux charbonnages de Decazeville en 1835, après un refus initial⁵⁸ en avril 1833.

Ce métier d'escompteur explique le rôle joué par Perier de temps à autre quand il faut faire place à une crise de liquidité sur la place et que doit jouer quelque « solidarité de place ». Perier et d'autres maisons coopèrent par exemple durant la récession aigüe

⁵³ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 245-246.

⁵⁴ Voir : « Le crédit commercial », in Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 141-160.

⁵⁵ Maurice Brun, *Le banquier Laffitte, 1767-1844*, op. cit., p. 188.

⁵⁶ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 246-247.

⁵⁷ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 151.

⁵⁸ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 155.

de 1818-1819 pour convaincre la Banque de France d'accepter le réescompte de traites à deux signatures seulement afin d'injecter quelque liquidité sur une place meurtrie par une crise de confiance⁵⁹. Quand éclate la révolution de 1830, l'angoisse surgit chez les banquiers créanciers. Le ministre des Finances Louis exprime auprès de la Banque de France son inquiétude devant la paralysie du marché de l'escompte. Le principe de la création d'un comité d'escompte est défendu à la Chambre et le projet n'y « passe que grâce à l'appui des banquiers libéraux, Perier, Delessert, Odier »⁶⁰, ce qui aboutit en octobre 1830 à un crédit de trente millions de francs – en ancêtre des comptoirs d'escompte de 1848.

D. Une banque d'avances et de découverts

Plus risqué mais classique elle aussi, l'activité de prêts durables ou de découverts à moyenne durée (de dix à vingt-quatre mois, généralement) suppose des discussions serrées sur les programmes de dépenses, les actifs, immobiliers, mobiliers ou monétaires servant de garanties. La banque relationnelle domine sur ce registre. « Casimir Perier s'entoure d'un maximum de garanties avant de consentir un [tel] crédit. Ses relations personnelles, amicales ou strictement professionnelles, entrent pour beaucoup dans sa décision. Ainsi, en 1822, Antoine-Claude Callet, manufacturier comme lui à Choisy-le-Roi, reçoit-il 150 000 francs pour une durée assez exceptionnelle de trois ans [...]. Ou c'est la réputation de l'entreprise qui l'incline à la confiance : le 29 août 1822, deux propriétaires de forges et armateurs, François Gignet et Louis Le Ducq, obtiennent un crédit de 200 000 francs. »⁶¹

Perier dispose d'un réseau de clients en région parisienne, mais aussi sur les places commerciales de Lyon ou de Rouen. Elle prend part à des financements du négoce du Havre, en y utilisant l'entrepôt réel⁶² et en investissant en 1838 dans la Société des terrains & entrepôts du bassin Vauban, dont elle détient 20 % du capital quand elle devient une société anonyme en 1852. Quelque inquiétude⁶³ surgit lors de la crise de 1848 ; mais la prudence règne car elle ne pratique pas intensément le crédit au négoce (en anglais : *trade finance*), contrairement à Rothschild ou Hottinguer, peut-être parce qu'elle ne dispose pas comme elles d'un fort réseau à l'international et dans les grands ports importateurs, ou alors aussi parce qu'elle veut rester à l'écart de prises de risques trop élevées sur des marchés peu ou prou spéculatifs. On la voit apparaître de temps à autre, depuis Paris et Le Havre : ainsi, en 1836-1838, elle est coactionnaire avec des sociétés textiles de la maison d'exportation vers l'Amérique latine qu'est Terrisse fils & Cie, de Paris et Rio-de-Janeiro⁶⁴. On peut supposer aussi que les entreprises industrielles et minières dans lesquelles elle est partie prenante ont sollicité de temps à autre ses crédits. L'on ne discerne guère les liens qui peuvent réunir les deux banques Perier de Paris et de Grenoble, en dehors de placements de trésorerie par la seconde chez sa consœur.

E. Les Perier dans la spéculation foncière et immobilière

⁵⁹ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 298.

⁶⁰ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 325.

⁶¹ Madeleine Bourset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 62. Cette auteure puise ses informations dans des archives notariales.

⁶² Lettre adressée par Joseph Perier au maire du Havre, 16 mars 1850 (BN : Vp 1504), cité par Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, op. cit., p. 101.

⁶³ Bertrand Gille, *La banque en France*, op. cit., p. 32.

⁶⁴ Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 518, note 41.

Les Perier sont des investisseurs immobiliers d'envergure, afin de profiter des bonnes occasions quand les prix sont alléchants et pour élargir et consolider leur fortune en biens tangibles. À la limite, la forte progression de leur fortune en propre s'explique surtout par cette activité ; mais elle peut surtout servir de garantie au métier bancaire⁶⁵. Dès les années 1790, ils tirent parti de la mise en vente des biens nationaux : ils semblent débiter dès 1791 dans le district de Corbeil, donc non loin de Paris (pour 17 000 livres tournois)⁶⁶. Ils participent au boum des placements fonciers qui se déploie à partir du Directoire, en particulier à Paris et sa banlieue, mais aussi dans les régions relativement proches, comme la Champagne. Ils achètent des terrains ruraux (dont des forêts, en Champagne ou dans le Morvan) ; ils gèrent des actifs fonciers dans les quartiers parisiens en cours de développement. Bref, ce sont eux aussi d'intenses spéculateurs immobiliers.

Cette maison relativement jeune se rattache certainement à la fois à la « vieille banque » et à la « nouvelle banque »⁶⁷ : d'un côté, un portefeuille de clients cantonné dans un cercle socio-économique de taille réduite, une gestion d'actifs immobiliers et liquides, quelque spéculation sur le marché de titres publics (la Rente) ; de l'autre, une poussée de la banque d'escompte et de la banque de découvert au service de plusieurs places et d'un vivier d'entreprises issues du décollage de la première révolution industrielle. Les Perier eux aussi peuvent apparaître comme des symboles de la diversification de la Haute Banque, à une époque où « la spécialisation » n'est pas encore nettement dessinée⁶⁸. Enfin, elle a participé au réveil de l'eupéanisation de la place parisienne⁶⁹, sans que, toutefois, l'on n'en puisse reconstituer les aspects à son propos.

4. Les Perier et la Banque de France

Il faut maintenant apprécier la « position » des Perier, leur capacité de s'associer aux initiatives visant à consolider la communauté des affaires bancaires et, surtout, jauger leur influence au sein de la Banque de France, clé de voûte de la place bancaire.

A. Une émergence timide sur la place

Bien que « parvenu » au sein de la bourgeoisie parisienne, Claude Perier s'avère une éphémère partie prenante du bouillonnement des affaires au tournant du siècle. Il est vrai qu'il dispose alors d'une fortune estimée à 800 000 livres en 1796, ce qui lui donne une assise certaine, consolidée par sa fonction de député. Il appartient dès lors à la communauté qui relance les affaires depuis la seconde moitié des années 1790 ; et, à ce titre, il est consulté par les responsables chargés de créer la Banque de France en 1800, et en devient un petit actionnaire. Mais sa consécration est l'entrée au tout

⁶⁵ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 94-95.

⁶⁶ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 23.

⁶⁷ David Landes, « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du dix-neuvième siècle », *Revue d'histoire moderne*, juillet-septembre 1956, III, p. 204-222.

⁶⁸ Maurice Lévy-Leboyer, « La spécialisation des établissements bancaires », in Fernand Braudel & Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, PUF, 3, premier volume, 1976.

⁶⁹ Alain Plessis, « The Parisian *Haute Banque* and the international economy in the nineteenth and early twentieth centuries », in Youssef Cassis & Philip Cottrell (dir.), *The World of Private Banking*, Londres, Ashgate, 2010, p. 127-140.

premier Conseil de régence⁷⁰ : il est l'un des quinze Régents, aux côtés de confrères comme Perregaux ou Le Couteulx⁷¹, mais de façon éphémère, du 13 février 1800 au 7 février 1801 – il est remplacé par un banquier, négociant et agent de change, Médard Desprez, jusqu'en 1806, quand des malversations font s'effondrer sa charge⁷².

Après le décès de son père en 1801, Camille Perier ne lui succède pas au Conseil. Tout comme son frère Scipion, il reste un notable de second plan sur la place parisienne au temps de Napoléon ; on lui refuse la baronnie en 1810 ; il manque de l'aura militaire ou administrative de plusieurs membres de sa famille : « Le rejet de sa candidature à la noblesse ne signifie pas la défaveur du Prince. Napoléon préfère s'adresser à des banques plus anciennes dont les directeurs sont d'éminents actionnaires de la Banque de France. [En revanche,] tous les Régents de la Banque de France sont anoblis, les Mallet, les Delessert, les Hottinguer. »⁷³ Bref, il n'appartient pas au premier cercle du régime et ne se retrouve pas au nœud des affaires financières, et, surtout, il semble se consacrer à l'expansion des activités de sa banque. Pourtant, les deux frères détiennent en 1803 un lot de 200 actions de la Banque de France (sur 30 000), au lieu de trente laissées par Claude en 1801, ce qui les rattache aux 200 plus forts actionnaires, avec droit de vote à l'assemblée générale⁷⁴. – bien que Louis Bergeron⁷⁵ fournisse le chiffre de seulement 75 action pour Perier frères, Flory dans un répertoire de décembre 1808, Henry Flory en détenant lui-même 200.

Néanmoins, une aura encore trop modeste sur la place expliquerait l'hypothèse formulée par Jacques Wolff : il suggère que les Perier, encore trop jeunes, ont préféré ne pas présenter de candidature directe pour siéger au Conseil de régence car ils pressentaient qu'elle n'attirerait pas une majorité de suffrages ; ils auraient alors mobilisé une sorte de « prête-nom », Guillaume-Henry Flory, qui les rejoint comme associé en 1803 (jusqu'en octobre 1805). En effet, ce notable incontesté issu d'une riche famille iséroise s'avère détenir 170 actions (ou 200) : il devient Régent en 1805 et jusqu'en 1821. Wolff pense qu'il sert de cheval de Troie aux Perier⁷⁶, car ce sont eux qui lui fournissent les fonds pour l'achat de son lot d'actions en 1803. Ceux-ci auraient pu ensuite compter aussi sur l'oncle maternel de Camille Teisseire⁷⁷, Emmanuel Cretet, qui devient gouverneur en avril 1806 : Teisseire, héritier de la fabrique grenobloise de liqueurs du même nom, est en effet le gendre de Claude Perier, dont il a épousé la fille Hélène en 1794 ; mais Cretet glisse au ministère de l'Intérieur dès 1807.

B. L'affirmation de la position des Perier

Peu à peu, l'aura des Perier prend de la densité, au fur et à mesure que la « surface » et la « position » de leur banque s'étendent. Cela débouche sur un rôle relativement

⁷⁰ Dossier Claude Perier, archives historiques de la Banque de France [je remercie l'archiviste Fabrice Reuzé pour son aide efficace].

⁷¹ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 63.

⁷² Romuald Szramkiewicz : « Desprez (Médard), 1764-1842, régent de la Banque de France », in Jean Tulard (dir), *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, p. 598

⁷³ Madeleine Bourset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 57.

⁷⁴ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 97.

⁷⁵ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 124.

⁷⁶ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 98-102.

⁷⁷ Lucie Belet, *Hyacinthe Camille Teisseire (1764-1842) : modèle de la construction d'une identité bourgeoise dans la ville de Grenoble*, mémoire de maîtrise, Université de Grenoble, 2014 [HAL dumas-01133629].

important au sein de la Banque de France⁷⁸ elle-même. « En 1815, cette maison fait partie, sans discussion, de ce que l'on appelle avec respect la Haute Banque parisienne, c'est-à-dire du petit nombre de maisons privées ayant acquis sur le marché une prépondérance sans rivale »⁷⁹, conduites par le leader du moment, Perrégaux (dirigée par Laffitte depuis 1808).

Malgré les réserves évoquées plus haut, Camille Perier accède tout de même au Conseil d'escompte le 7 mars 1811, jusqu'au 1^{er} février 1816. Et, surtout, l'assise acquise sur la place par la banque justifie l'élection de Scipion Perier comme Régent⁸⁰ le 29 janvier 1818. Sa position sur la place s'est affirmée, en tant que banquier, en tant que partenaire de la création de la Compagnie royale d'assurance maritime en 1816 et de la Caisse d'épargne & de prévoyance en 1818, tout en accédant à la Chambre de commerce de Paris avant le Conseil général du commerce et le Conseil de perfectionnement du Conservatoire des arts & métiers en 1819. Le nom de Perier est alors consacré⁸¹. Malheureusement, Scipion décède dès 1821.

Son frère Camille prend le relais, puisqu'il est admis au Conseil de Régence dès le 14 janvier 1822 (pour un premier mandat de quatre ans, en succédant à Flory). Il est clair que, désormais, les Perier figurent dans le groupe informel des dynasties de la banque et des affaires qui est associé aux réflexions et aux activités de la Banque de France. Camille garde son mandat jusqu'à son décès en 1832, à une époque où l'on ne percevait pas de conflits d'intérêts entre une fonction, même élective, à la banque (presque) centrale et des responsabilités politiques, parlementaires ou exécutives. « Casimir Perier, élevé par ses talents et la confiance du Roi, sur un plus grand théâtre [d'action], n'avait pas voulu cesser d'appartenir à la Banque [de France]. »⁸²

Dès le 24 janvier 1833, Joseph Perier, devenu le successeur de Camille à la direction de la banque en 1832, rejoint lui aussi le Conseil de Régence de la Banque de France, et ce, jusqu'à son décès en décembre 1868 ; il était même devenu le doyen du Conseil : « C'était le dernier survivant de cinq frères qui ont tous fourni une brillante carrière et que nous avons vu occuper les positions les plus élevées dans la banque, l'industrie et la politique. »⁸³ « La Banque de France gardera la mémoire de cet homme ferme, intelligent, honnête, qui avait à un plus haut degré le culte du bon sens, des vrais principes économiques [l'équilibre dans la gestion des risques et de l'endettement ?], et le sentiment profond des devoirs, des droits, de l'importance et de la dignité de notre grande institution de crédit. Sous des formes parfois un peu froides et sévères se cachait un riche fonds de bienveillance et de modération, résultat d'une longue expérience de la vie. Ceux qui pénétraient dans les intimités de ce caractère si honorablement et si fermement trempé avaient pour notre collègue autant d'affection qu'il méritait de respect [...]. Il a toujours et dignement soutenu les traditions de sa famille, traditions de labeur et d'honneur. Nous en avons largement

⁷⁸ Alain Plessis, *Histoires de la Banque de France*, Albin Michel, Paris, 2002. Alain Plessis, *La Banque de France et ses 200 actionnaires sous la Second Empire*, Genève, Droz, 1982. Alain Plessis, *La politique de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985. Alain Plessis, *Régents et Gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985.

⁷⁹ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 153.

⁸⁰ Dossier « Scipion Perier », archives historiques de la Banque de France.

⁸¹ « La famille et les pouvoirs », in Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 181-194.

⁸² Rapport du gouverneur, assemblée générale des actionnaires de la Banque de France du 24 janvier 1833, archives historiques de la Banque de France, « Régents », boîte 6.

⁸³ Dossier « Joseph Perier », archives historiques de la Banque de France. C'est l'industriel Louis Millescamps qui lui succède en 1869, jusqu'en 1873.

profité pour la bonne conduite de nos affaires et pour la juste considération qui entoure la Banque de France. »⁸⁴

Finalement, outre le bref mandat de Claude, les Perier auront tenu une charge de Régent de 1811 à 1868, sur deux générations. Comme le souligne Alain Plessis, peu de dynasties se sont enracinées au Conseil de Régence ; les Perier figurent parmi les Régents chez qui a joué la succession d'un père (Germiny, Lefebvre, Mallet, Pillet-Will, sous le Second Empire, Hottinguer, avec un vide entre 1848 et 1869), tandis que plusieurs dynasties du début du siècle se sont effacées depuis lors⁸⁵. Aussi sont-ils ancrés dans la profondeur du capitalisme des premières révolutions industrielle et bancaire – comme l'analyse A. Plessis dans sa petite synthèse des strates Perier⁸⁶.

Néanmoins, après Joseph, plus aucun Perier ne devient Régent. Wolff explique que son fils Edmond n'aurait pas été incité à présenter sa candidature au lendemain de la chute de l'Empire car il serait apparu trop proche de celui-ci : « On lui aurait fait savoir que, s'il se présentait, il ne serait pas élu, ce qui aurait été du plus mauvais effet tant pour lui que pour sa banque. »⁸⁷ En revanche, son cousin germain Auguste II, qui est alors fort proche d'Adolphe Thiers, devenu président du Conseil, ne se porte pas candidat lui non plus, sans qu'on en connaisse les raisons – et il décède en 1876. En tout cas, la banque et les Perier banquiers sont destinés à poursuivre leur activité, mais sans plus jouer un rôle au sommet de la Banque de France, même si, bien entendu, ils ont dû recourir à son réescompte de temps à autre.

5. Les Perier symbole de l'engagement de la Haute Banque dans l'essor d'une économie nationale

On a déjà beaucoup discuté de l'imbrication entre révolution du système bancaire et décollage de la première révolution industrielle. Les débats ont porté sur la capacité du premier à soutenir le second par suffisamment de flux de crédits ou de prestations de services, alors même que le rythme de la croissance française par rapport à la britannique, voire à la belge, a été discuté⁸⁸. Le cas d'étude Perier pourrait permettre de nourrir la réflexion : est-ce que les Perier ont fait preuve d'un esprit d'entreprise⁸⁹ suffisamment fort et novateur pour qu'ils constituent une force de levier au service de l'industrialisation ?

Ont-ils appartenu à cette communauté informelle et plurielle qui a tiré les câbles de l'innovation et des mutations des mentalités, et qui a participé à cette rupture

⁸⁴ Discours du gouverneur devant le Conseil de Régence, 24 décembre 1868, *ibidem*.

⁸⁵ Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, *op. cit.*, p. 7 et 14.

⁸⁶ Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, *op. cit.*, p. 19-20.

⁸⁷ Jacques Wolff, *Les Perier*, *op. cit.*, p. 287

⁸⁸ Jeff Horn, *The Path not Taken. French Industrialization and the Age of Revolution*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2006. Patrick Fridenson & André Straus (dir.), *Le capitalisme français, XIX^e-XX^e siècles. Blocages et dynamismes d'une croissance*, Paris, Fayard, 1987. Louis Bergeron & Patrice Bourdelais (dir.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998. Maurice Lévy-Leboyer, « Le patronat français a-t-il été malthusien ? », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1974, n° 88, p. 3-49. François Crouzet, *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économique et l'imaginaire, XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 1985.

⁸⁹ Cf. Rondo Cameron, « L'esprit d'entreprise », in *La France et le développement économique de l'Europe, 1800-1914*, Paris, Seuil, 1971 (Princeton, 1961). Hélène Vérin, *Entrepreneurs, entreprise. Histoire d'une idée*, Paris, Presses universitaires de France, 1982. Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Paris, Hachette, 1994. Jean-Pierre Hirsch, « Retour sur l'ancien esprit du capitalisme », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2001, n° 23, p. 87-104.

insensible mais réelle, en quelques décennies, des bases institutionnelles de l'économie⁹⁰, des rapports de force internes au sein de l'appareil économique d'État (encore sommaire), du monde de la banque, des gros épargnants et détenteurs d'actifs ? Il s'agit alors d'infléchir les flux d'argent vers le financement de l'industrie, du négoce et des transports modernes et d'impulser le triomphe d'une nouvelle « culture du marché »⁹¹, encore plus large et dynamique que celle qui avait animé l'économie européenne depuis les Temps modernes⁹².

En détournant « la méthode de la brèche », issue de la « théorie des brèches »⁹³, l'on peut donc s'interroger sur la contribution des Perier au fameux *take-off* ou décollage de la première révolution industrielle (des années 1780 aux années 1880), puis même à sa consolidation puisque leur banque perdure tout au long de cette « époque ». Sont-ils représentatifs des acteurs de ce « moment Guizot » évoqué jadis par Pierre Rosanvallon⁹⁴, qui ont dessiné de nouvelles formes de capitalisme⁹⁵. Peu avant, en 1825, les Perier s'associent au vaste projet de Société commanditaire de l'industrie dont rêve Laffitte⁹⁶ : 50 millions de francs sont proposés par la place, avant que l'idée soit étouffée par la grave crise de novembre 1825. Plus tard, le conservateur libéral qu'est Joseph dispose d'une position satisfaisante sur la place, par exemple comme membre du Bureau national et trésorier de la Société pour la défense du travail national, promotrice du protectionnisme, aux côtés de Schneider, Davillier ou Odier, tandis qu'un Mallet siège à la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale.

A. Maintien puis repli du textile isérois

Loin du cœur de l'action des Perier, la branche grenobloise entretient fidèlement l'activité textile⁹⁷, sous l'égide d'Augustin-Charles, associé avec Alphonse en 1804-1830. Dans les années 1810-1820, le tissage des toiles et une filature de coton vivent correctement, mais sans revenus financiers d'envergure, d'autant plus qu'il faut puiser dans la fortune personnelle du patron pour reconstruire l'usine détruite par le feu en 1825. Le neveu d'Alphonse qu'est Adolphe Perier s'échine à maintenir l'entité au début des années 1830, mais elle s'effondre en 1827, asphyxiée financièrement⁹⁸ – tandis qu'Adolphe rejoint la Cour des comptes.

B. Les Perier mobilisés dans la révolution du charbon

Comment expliquer que des Isérois et des Parisiens tout récents se soient impliqués dans la Compagnie des mines d'Anzin ? Or les Perier incarnent la transition entre la germination de l'industrie et l'industrialisation : leurs affaires de Vizille doivent être

⁹⁰ Cf. Douglass North, *Institutions, Institutional Changes and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

⁹¹ Voir, par exemple : William Reddy, *The Rise of Market Culture. The Textile Trade and French Society, 1750-1900*, Cambridge-New York, Cambridge University Press-EHESS, 1984.

⁹² Cf. Laurence Fontaine, *Le marché. Histoire et usages d'une conquête sociale*, Paris, Gallimard, « NRF Essais », 2014.

⁹³ John Holloway, *Crack Capitalism. Trente-trois thèses contre le capital*, Paris, Libertalia, 2012.

⁹⁴ Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985.

⁹⁵ David Landes, *The Unbound Prometheus. Technological Change and Industrial Development in Western Europe from 1750 to the Present*, Londres, Cambridge University Press, 1967. Bertrand Gille, *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste, 1815-1848*, Paris, SEVPEN, 1959.

⁹⁶ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 159.

⁹⁷ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 86-87 ; p. 169-171.

⁹⁸ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 241.

fermées (forges) ou s'affaissent (toiles peintes). La première compagnie houillère française, Anzin⁹⁹, est alors une sorte de « mine d'or » puisque, pour un capital de 630 000 livres, elle distribue une masse de dividendes (plus d'un million en 1788 et 1789)¹⁰⁰. Or une large fraction de son capital est confisquée et cédée au titre des Biens nationaux en juin 1795 à un acquéreur qui en revend dès juillet des « deniers » à divers repreneurs, dont des banquiers, tel Le Couteulx et Perier. Celui-ci investit 962 500 francs (payés en assignats)¹⁰¹, soit 11,45 % environ, dès juin-juillet 1795. « Mais, surtout, vers 1807-1810, ils emportèrent la majorité relative dans la répartition de la mise sociale, principalement du fait de l'effacement partiel de Lecoulteux (qui leur vend douze deniers en 1805) et de Désandrouin ; ils avaient du reste grignoté les parts d'actionnaires plus modestes. La possession de ce capital représentait une fortune importante, car la valeur négociable des parts n'avait cessé d'augmenter »¹⁰², le dernier passant de 31 000 francs en 1805 à 35 000 en 1816.

L'engagement de Perier relève d'abord de l'ordre de la commandite, en tant qu'investisseur-épargnant (individuellement) ou en tant qu'investisseur institutionnel (en tant que représentant de sa banque). Il n'est pas en soi un industriel, un « manager » de l'entreprise minière ; mais Wolff précise qu'il devient l'un des sept associés régisseurs au tournant des années 1810, qui animent la société au nom des 28 associés. Les deux hommes d'affaires Casimir et surtout Scipion s'avèrent les principaux dirigeants d'une société dont ils conduisent la remise sur pied, la réorganisation, les finances. Après le rachat de la part détenue par l'État en 1795 par un consortium bancaire parisien en soutien des industriels régionaux, « s'il a fallu plus de vingt ans encore pour que l'affaire devienne la chose personnelle des Perier, dès le départ, le contrôle financier et même technique a bien appartenu à la banque parisienne et à ses agents »¹⁰³.

Certes, il s'agit d'un investissement personnel de la part de Claude Perier, grâce à sa fortune propre ; mais la banque Perier frères, Flory & Cie se voit confier les affaires financières de la société : « Claude Perier prend sa tâche au sérieux. Il est assidu, participant à presque toutes les délibérations des régisseurs. Il n'hésite pas à se déplacer et prouve ainsi son attachement à Anzin. »¹⁰⁴ Si les Perier ne se mêlent pas de technique minière, ils suivent indéniablement au plus près les finances et les ventes de l'entreprise, ainsi que les commandes de machines passées au fabricant de Paris-Chailot, Jacques Constantin Pérrier. Les Perier s'affirment comme l'un des banquiers essentiels d'Anzin, comme des prêteurs de fonds récurrents (lettres de change, avances) ; et les Perier « représentent la Compagnie d'Anzin dans un certain nombre d'autres sociétés houillères : Compagnie de Thivencelles, mines de Fins et de Noyant [en Bourbonnais] »¹⁰⁵.

⁹⁹ Cf. Richard Barker, « French entrepreneurship during the Restoration: The record of a single firm, the Anzin mining company », *Journal of Economic History*, 1961, XXI, p. 166-178. Marcel Gillet, *Les charbonnages du Nord de la France au XIX^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton-EPHE, « VI^e Section : industrie & artisanat », 1973.

¹⁰⁰ « Claude Perier et Anzin », in Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 67-71. Voir aussi : Madeleine Boursset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 69-73.

¹⁰¹ Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 629, note 162.

¹⁰² Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 303-304.

¹⁰³ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 319.

¹⁰⁴ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 70. Voir ensuite: « La lente conquête d'Anzin », *ibidem*, p. 103-108.

¹⁰⁵ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 184.

Comme nombre de banquiers de la Haute Banque, Scipion Perier est associé par ce biais à l'émergence de la « grande entreprise », tout comme des confrères investissent dans les réseaux de chemins de fer et dans des entreprises métallurgiques et minières. Il participe donc à ce courant de financiers et de banquiers de la première révolution industrielle, sans une envergure exceptionnelle, par rapport aux Rothschild ou aux Seillière, par exemple, mais à un niveau moyen, à la hauteur de la dimension de la banque et de la famille. Wolff indique que les Perier ne s'engagent pas dans le financement en direct d'autres sociétés industrielles qu'Anzin¹⁰⁶, d'autant plus que ces charbonnages sollicitent pas mal de financements¹⁰⁷ durant leur croissance des années 1830-1840 : achat d'un gisement à Denain, investissements en matériels, etc., d'où une production de 640 000 tonnes en 1840 (sur les 3,3 millions produits en France). La percée effectuée sous le Second Empire (avec 1,4 des 4,3 millions de tonnes produits dans le Nord-Pas-de-Calais en 1870) constitue une sorte de récompense de l'initiative prise jadis par Claude Perier.

C. Des expériences industrielles diversifiées

De son côté, au-delà du gros investissement dans Anzin, Gille a relevé un portefeuille de participations multiples, mais d'une dimension modeste : « Les Perier avaient conservé un certain rôle en Dauphiné. Ils s'intéressèrent aux mines d'Allement et aux houillères de Pierre Châtel en 1829. Après 1816, ils placèrent des capitaux dans l'importante usine métallurgique d'Allevard et aidèrent considérablement les mines de la Mure [charbon]. »¹⁰⁸ Ils commercialisent notamment une partie des fontes d'Allevard¹⁰⁹.

« C'est à la suite d'alliances familiales qu'ils s'occupent d'usines métallurgiques en Alsace »¹¹⁰, l'épouse d'Alphonse étant née De Berckheim et la belle-sœur des De Dietrich, tandis que Scipion a épousé Louise de Dietrich. Amélie de Berckheim, qui était la veuve de Jean-Albert de Dietrich – le fils de Philippe Frédéric de Dietrich, guillotiné en 1793 –, subit l'éclatement du groupe entre plusieurs sociétés, dont une, en mars 1815, obtient un cofinancement de 400 000 francs, fourni surtout par Scipion Perier¹¹¹. La société de commission de filés et tissus A. Perier est ainsi créée dans cette région par Augustin Perier (depuis Grenoble)¹¹² en 1832 ; mais une récession en 1837 l'ébranle, d'où une scission et la mise en gérance de l'actif Perier¹¹³.

La maison parisienne montre une proximité certaine avec des sociétés en décollage. Les Perier cofinancent la reprise de l'atelier de construction mécanique de Chaillot, à Paris, lancé dans les années 1780 par un quasi-homonyme, Jacques-Constantin Périer, puis récupéré à sa mort par Humphrey Edwards en 1818 avec le concours de Scipion Perier¹¹⁴. Ils « s'intéressent à des filatures de coton, aux moulins à vapeur de Lyon et à de multiples affaires sans grand lien les unes avec les autres »¹¹⁵. Dans les années 1810 tournent « à Montargis les deux filatures [de coton] des frères Perier,

¹⁰⁶ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 160-161.

¹⁰⁷ « Toujours Anzin », in Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 252-255.

¹⁰⁸ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 252.

¹⁰⁹ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 51.

¹¹⁰ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 252.

¹¹¹ Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 463, note 79.

¹¹² Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 459.

¹¹³ Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 558, note 29.

¹¹⁴ Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 347.

¹¹⁵ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 252.

l'une de douze *mule-jennies*, à Montargis même (1 328 broches), et l'autre de 24 continues à Amilly (1 728 broches). »¹¹⁶ Celle-ci a été acquise en 1805 pour 120 000 francs¹¹⁷ ; mais elle ne s'avère pas une affaire prospère puisqu'il faut la renflouer de 116 000 francs¹¹⁸. Ils procurent de l'argent à Oberkampf en y effectuant un dépôt stable de 57 000 francs (à la date de 1812)¹¹⁹. Ils apportent des capitaux au filateur Henry Sykes, à Saint-Rémy-sur-Avre, aux côtés de Mollien¹²⁰. La banque Perier, Flory & Cie « crée ou rachète des entreprises : deux raffineries de sucre à Paris et Choisy, deux filatures de coton et de laine à Paris et Nonancourt. »¹²¹ Maurice Lévy-Leboyer évoque leur participation entre mai 1819 et 1824 dans une société chimique de soude et de chlore à Paris, la Compagnie des Ternes, transférée ensuite à Marseille¹²².

Les Perier participent ainsi à de multiples expériences, mais sans stratégie industrielle apparente : « On constate que, avant 1830, les banques pratiquent une politique industrielle assez dispersée : on pourrait presque parler de placements plutôt que d'initiatives concertées et raisonnées », à cause de « leurs habitudes de prudence en se composant des portefeuilles de titres très divers »¹²³, avant une relative concentration et spécialisation ensuite.

D. Les Perier investisseurs institutionnels et banquiers

La preuve en est donnée par d'autres voies d'engagement financier et bancaire. Les Perier sont parties prenantes de la création de la Compagnie royale d'assurances maritimes en 1816, destinée à devenir généraliste peu après¹²⁴. En 1821-1822, ils participent à des compagnies financières qui regroupent plusieurs maisons de Haute Banque et qui apportent des fonds à l'État pour le percement de canaux¹²⁵.

Plus tard, sous Louis-Napoléon Bonaparte, les Perier renouvellent leur intérêt pour le raffinage de sucre, avec une usine à Passy, celle des Bonhommes¹²⁶, ce qui utilise une partie de l'augmentation de capital de la banque effectuée en 1857. « La véritable originalité de la banque Perier frères est à chercher dans l'emploi de ses fonds. Si, comme les autres maisons de la Haute Banque, elle opère sur les changes et s'intéresse au grand commerce, elle pratique un engagement plus poussé dans les investissements industriels [avec des retombées sur ses activités de crédit]. C'est chez elle une tradition : entre 1815 et 1830, elle avait eu 8,19 millions de capitaux placés, 37 % en actions d'Anzin, 30 % en titres des canaux, 18 % dans les industries mécaniques, des sucreries, des usines textiles, etc., et 15 % en biens fonciers. »¹²⁷ M. Bourset va jusqu'à évoquer un « groupe Perier »¹²⁸.

¹¹⁶ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 211.

¹¹⁷ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 304.

¹¹⁸ Nicolas Stoskopf, « Joseph Perier », op. cit., p. 289.

¹¹⁹ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 228.

¹²⁰ Louis Bergeron, *Banquiers*, op. cit., p. 301.

¹²¹ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 94.

¹²² Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 117.

¹²³ Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France*, op. cit., p. 253.

¹²⁴ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 159.

¹²⁵ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 160.

¹²⁶ Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, op. cit., p. 102.

¹²⁷ Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, op. cit., p. 101 ; et Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes*, op. cit., p. 368.

¹²⁸ « Le groupe Perier », Madeleine Bourset, *Casimir Perier*, op. cit., p. 78-83.

D. La consécration pour Joseph Perier

Ces participations débouchent sur une sorte de consécration pour le nom *Perier* puisque, en 1851, Joseph est administrateur de plusieurs sociétés d'envergure : Anzin, Vieille-Montagne (métallurgie), Nationale (assurances), des canaux, une société de charbonnage belge. En 1868, il préside la Nationale Vie (depuis 1867), Anzin, Vieille-Montagne, Charbonnages du nord de Charleroi ; et il siège au Conseil de la Nationale Incendie, des Forges & fonderies de l'Aveyron, de la Société générale – dont il est, modestement, avec 2 000 actions, l'un des fondateurs, aux côtés d'autres membres de la Haute Banque (Königswarter, Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Blount, etc.)¹²⁹ –, de la *General Credit Company* (de Londres).

Sa fortune est alors évaluée à douze millions de francs, dont les deux tiers en investissements dans les entreprises dont il est intime (dont la banque) et près d'un tiers de valeurs mobilières diverses. Bien sûr, cette fortune se situe loin derrière celle de James de Rothschild (115 millions), de Louis-Charles Greffulhe (71 millions) ou d'Alexis Pillet-Will (37 millions en 1871) ; mais elle est quasiment au niveau de celle de Jean-Henri Hottinguer (14 millions en 1866) ou de Frédéric Pillet-Will (14 millions en 1860), par exemple¹³⁰.

Comparaison de la fortune de Régents de la Banque de France au tournant des années 1870

	Millions de francs	À la date de :
Joseph Perier	12	1868
Schneider	29,4	1875
Alexis Pillet-Will	36,9	1871
F. Lefebvre	14	1879
Adolphe-Jacques (James) Mallet	7,4	1868
Henry Fontenilliat	6,4	1864
Source : Alain Plessis, <i>Régents et gouverneurs</i> , op. cit., p. 207		

A. Plessis confirme cette perception de l'assise de Joseph Perier quand il scrute sa descendance : « Il est fréquent qu'un même censeur ou Régent marie ses enfants dans des milieux différents : Joseph Perier a ainsi simultanément pour gendre un "propriétaire", un armateur au Havre, un banquier, qui est son associé, et un auditeur au Conseil d'État de la Monarchie de Juillet. Ces alliances traduisent les intérêts complexes des Régents, mêlés à des milieux divers, et elles aboutissent à constituer des réseaux familiaux qui s'étendent à plusieurs secteurs de la vie commerciale ou de la vie publique. »¹³¹

Conclusion

Cette reconstitution de l'histoire bancaire des Perier aura évacué toute évocation de la vie politique ou administrative ainsi que toute allusion à la vie « grand-bourgeoise » des branches familiales. Centrée résolument sur l'austérité de l'histoire économique et de l'histoire d'entreprise, elle a analysé le mouvement d'ascension bancaire et financière de la dynastie, précisé la diversification des portefeuilles d'activité de la banque, soupesé l'engagement dans le soutien au décollage de la première révolution

¹²⁹ Hubert Bonin, *Histoire de la Société générale. I. 1864-1890. Naissance d'une banque*, Genève, Droz, « Publications d'histoire économique & sociale internationale », 2006, p. 41.

¹³⁰ Jacques Wolff, *Les Perier*, op. cit., p. 286.

¹³¹ Alain Plessis, *Régents et gouverneurs*, op. cit., p. 261.

industrielle. C'est une maison de Haute Banque somme toute banale (escompte, avances, banque de négoce, etc.) ; mais l'on mesure mal, faute d'archives, son insertion dans les réseaux d'affaires européens et, en particulier, londoniens, belgo-hollandais ou germaniques. Il aura été impossible d'établir en quoi consistait le potentiel de différenciation par rapport aux consœurs, en dehors de l'origine régionale et non européenne des fondateurs et, en particulier, de la forte implication dans la vie politique (mandats de député, carrière ministérielle) et dans des parcours au sein de la Haute Administration pour plusieurs membres de la famille.

Enfin, l'absence complète d'archives aura empêché de dépasser le début des années 1870 et de déterminer le positionnement de la banque Perier puis Perier-Mercet sur la place parisienne : il semble que l'ultime gestionnaire, Ferdinand, n'ait pas fait preuve des éminentes qualités de ses prédécesseurs ; mais il a peut-être été surtout victime de la recomposition de la place sous l'effet de la deuxième révolution bancaire, qui pousse à un aggiornamento radical de la Haute Banque, appelée à devenir puissamment paneuropéenne et en même temps à défricher les métiers de courtage au service des investisseurs institutionnels et des bourgeoisies aisées et de banque financière dans le cadre des grands syndicats d'émission, de garantie et de placement. Perier aura-t-elle su franchir ce cap ?